



Belvaux/Sanem, le 24 septembre 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur : **ArcelorMittal Belval et Differdange SA**
Objet : **la modification des conditions de l'autorisation (I/16/0367)**
Classe : **I**
N° Dossier : **I/26/0238**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché **du 24 septembre 2026 au 09 octobre 2026 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Marion Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz